



en collaboration avec l'Association Syndicale des Magistrats ASM

Le secret professionnel démantelé Les terroristes font-ils la loi ?

ULB, samedi 6 mai 2017, de 9 h à 17 h

Dupréel, avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles

Ouverture

Yvon Englert recteur de l'ULB

Enjeux

Manuela Cadelli présidente de
l'Association syndicale des magistrats

Gérald Deschietere président du
Conseil de l'Association des services de
santé mentale et de psychiatrie de l'UCL

Vanessa De Greef vice-présidente de
la Ligue des droits de l'homme

Henri Goldman rédacteur en chef de
la revue Politique, Bruxelles

Francis Martens président de
l'APPPsy

Philippe Noël président du CPAS de
Namur, vice-président de la Fédération
des CPAS wallons

François Rastier
directeur de recherche au CNRS, Paris

Gabriel Ringlet
ancien vice-recteur de l'UCL

Jean Spinette président du CPAS de
Saint-Gilles, co-président de la Fédération
des CPAS de Bruxelles

Envoi

Myriam Saduis auteure, comédienne
metteuse en scène



Accréditation demandée. Inscription, lunch inclus, à l'adresse apppsycolloque2017@gmail.com
confirmée par versement de **48€**, **35€** (membre APPPsy) ou **25€** (étudiant) au compte **BE70 3100 7472 2725**
de l'APPPsy, avec la mention Secret professionnel 2017. Parking sur place. Trams 25 et 94. Bus 71 et 72.

Secret professionnel bafoué

Démocratie en danger



Les terroristes font-ils la loi ?

Sous prétexte de lutte contre le terrorisme, et de la façon la plus insidieuse qui soit, le secret professionnel est attaqué de toutes parts. Un pas plus loin, c'est la délation qui risque de nous être imposée. Plus que d'un enjeu «professionnel», il s'agit de la mise à mal d'un des piliers de la démocratie. L'actuel gouvernement ne cesse de s'y employer.

Le colloque « **Le secret professionnel démantelé. Les terroristes font-ils la loi ?** » se saisira de cette question. Il sera accueilli par l'Université Libre de Bruxelles. Organisé à l'initiative de la *Fédération nationale des psychologues praticiens d'orientation psychanalytique (APPPsy-VPKP)* en collaboration avec l'*Association syndicale des magistrats (ASM)*, il élargira le questionnement à l'ensemble du champ social.

Par définition, les praticiens de la psychothérapie sont très sensibles à la question de l'intime, du privé, de la honte, du sentiment de culpabilité — et de la crainte corrélative de l'intrusion. La nature même de leur pratique veut qu'elle soit protégée de toute effraction par les pouvoirs publics. Mais ceci n'implique nullement que le secret professionnel soit absolu. L'assistance à personne(s) en danger prévaut. La loi pénale y a pourvu. Chaque professionnel est d'abord un citoyen.

Nos gouvernants ne l'entendent pas ainsi. La manipulation de l'émotion dispense de toute analyse. L'émiettement forcé ou banalisé du secret professionnel devient la règle. Son assimilation à quelque privilège tient lieu d'argumentation. L'obligation programmée de délation se substitue au devoir civique. Le spectre du terrorisme congédie la pensée et mine l'état de droit.

Travaillant avec de multiples acteurs de la santé, les psychothérapeutes ont appris sur le terrain à partager leur champ sans pour autant l'ouvrir à tout vent. D'expérience récente, ils savent aussi ce qu'est la mutilation de leur déontologie par des instances politiques étrangères à leur discipline.

En réalité, les praticiens de la psychothérapie sont exposés au même arbitraire que les travailleurs sociaux — et bientôt que chacun(e) d'entre nous. D'où la nécessité de cette journée de résistance et de réflexion. Il n'est pas indifférent qu'elle se tienne dans l'université qui, en novembre 1941, a préféré fermer ses portes plutôt que d'obéir à des lois iniques.

Ensemble, nous tenterons de questionner la menace qui pèse sur la démocratie tout autant que la mise en danger de l'espace professionnel. Il est essentiel en effet de souligner que le secret professionnel est d'abord une norme de droit public. Autrement dit, un moyen de protéger la société dans son ensemble. À un moment critique où *penser c'est déjà résister*, la diversité des participants tentera de conjurer la pensée unique.

Les intervenant(e)s seront introduit(e)s et « modéré(e)s » par **Alain Rozenberg, Heracli Tzafestas, Michel Lamart, Geneviève Monnoye, Jean Florence, Didier Robin, Francis Martens, Michel Cailliau**

- **Yvon Englert**, gynécologue obstétricien, *premier président du Comité national de bioéthique, recteur de l'Université Libre de Bruxelles*, accueillera et ouvrira la rencontre :
« Le secret professionnel, un devoir obsolète dans la société hyper-connectée d'aujourd'hui ? »

Les échanges seront ponctués des interventions de :

- **Francis Martens**, psychologue, anthropologue, *président de l'APPPsy* : « Balises par gros temps »
 - **Philippe Noël**, ingénieur civil, *président du CPAS de Namur, vice-président de la Fédération des CPAS de Wallonie*
« Les dilemmes de terrain, l'évolution au cours de ces dernières années »
 - **Jean Spinette**, diplômé en Sciences politiques, *co-président de la Fédération des CPAS de Bruxelles, président du CPAS de Saint-Gilles* :
« Le secret professionnel des travailleurs sociaux : le maillon faible de la chaîne du secret ? »
 - **Gérald Deschietere**, psychiatre, responsable des urgences aux Cliniques Saint-Luc, *président du Conseil de l'Association des services de psychiatrie et de santé mentale de l'UCL* :
« Couvrez ce dessein que je ne saurais entendre »
 - **Vanessa De Greef**, docteure en droit, chercheuse à l'ULB, *vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme* : « L'effritement du secret professionnel et de la sécurité sociale »
 - **Gabriel Ringlet**, prêtre, familier du secret de la confession, analyste des médias, *ancien vice-recteur de l'UCL* : « Secrets de l'âme »
 - **Henri Goldman**, architecte, *rédacteur en chef de la revue Politique*, Bruxelles :
« Un néolibéralisme si peu libéral »
 - **François Rastier**, linguiste, *directeur de recherche au CNRS*, Paris : « Pathos et post-vérité »
 - **Manuela Cadelli**, juge, *présidente de l'Association syndicale des magistrats* :
« Le point de vue du magistrat engagé aux côtés de la société civile »
- L'APPPsy assurera l'encadrement de la journée. Un lunch est prévu sur place
- **Myriam Saduis**, comédienne, metteuse en scène, auteure de *Amor mundi*, d'après Hannah Arendt, introduira à d'autres horizons



<http://www.apppsy.be>

<https://www.facebook.com/psychologuespraticiensdorientationpsychanalytique>

Coordination : Marie-Claire Martens — Librairie : Tropisme

Le secret professionnel démantelé

Une urgence démocratique

La rencontre organisée ce 6 mai va au-delà de la mise à mal du cadre relationnel indissociable de quelques métiers sensibles.

Il s'agit de s'interroger sur l'érosion silencieuse de l'état de droit.

Si la ruine du Service public et le démaillage de la Sécurité sociale minent les bases de la solidarité collective, le démantèlement du secret professionnel ébranle le socle même des institutions démocratiques.

Il est urgent de nous organiser.

Manuela Cadelli

présidente de l'Association syndicale des magistrats

Francis Martens

président de la Fédération nationale des psychologues praticiens d'orientation psychanalytique

APP
Psy